

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

gestation pour autrui Question écrite n° 81765

## Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur l'absence de mesures prises par le Gouvernement pour lutter efficacement contre les achats d'enfants réalisés à l'étranger. Depuis les déclarations du Premier ministre le 3 octobre 2014, la France n'a rien fait en six mois pour proposer l'adoption d'une convention internationale spécifique sur l'interdiction de la gestation et de la procréation par autrui, comme il s'y était pourtant engagé. Il lui demande donc si des travaux ont été entrepris en la matière, et si oui, de communiquer publiquement sur leur avancée.

## Données clés

Auteur: M. Nicolas Dhuicq

Circonscription: Aube (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 81765

Rubrique : Bioéthique

Ministère interrogé : Justice Ministère attributaire : Justice

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 juin 2015, page 4704